

Connaissez vous l'économie sociale et solidaire ?

Il n'est pas évident de dire exactement quand est née l'économie sociale et solidaire ou ESS en France. Ce mouvement est issu en fait des coopératives et des mutuelles, qui ont fleuri après mai 1968. En région Paca, nous pouvons néanmoins situer le démarrage de l'ESS en février 2007, lors de la création d'un Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire nommée CRES Paca. Si l'on en croit les textes toutefois, c'est un terme relativement nouveau. En effet, ce n'est qu'en 2012 que le gouvernement de Jean-Marc Ayrault a nommé un ministre chargé de ce secteur : Benoît Hamon. Et tout récemment a été votée la **loi du 31/07/2014 relative à l'ESS**, qui a été publiée au **Journal Officiel le 01/08/2014**. Notre département des Alpes Maritimes a été en pointe à ce sujet, puisque le Sénateur Maire de Valbonne, Mr Marc Daunis, a été le rapporteur au Sénat du projet de la loi sur l'ESS et, depuis le vote, s'implique personnellement en faveur de sa mise en œuvre concrète.

Comment peut se définir ce secteur ? Les deux termes qui ressortent sont d'une part des valeurs de solidarité et d'autre part un rôle d'utilité sociale. Sont regroupées sous le sigle ESS des entreprises organisées en coopératives, mutuelles, associations ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités respectent certains principes. Ce peuvent être des organismes privés, lucratifs ou pas, publics ou parapublics. Toutefois la finalité de tous ne doit pas être le profit. Ces organismes en principe doivent avoir une autonomie de gestion et fonctionnent de façon démocratique et participative. En outre, la répartition des éventuels revenus dégagés par l'activité doit privilégier les personnes et le travail plutôt que le capital.

Se retrouvent dans ce secteur les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne ou **AMAP**, les **SCIC** ou Sociétés coopératives d'intérêt collectif, les SEL (système d'échange local) et plusieurs projets concernant des monnaies différentes, des organismes financiers d'épargne équitable comme la NEF, etc... Une distinction est faite depuis peu entre l'ESS et l'ESS-U pour des organismes à but lucratif, mais rendant une forme de service.

Chaque année, depuis 7 ans, le mois de novembre en France est dédié à l'ESS. Une campagne ponctuée de conférences, de stands, de salons et de manifestations partout dans l'hexagone est portée par les 26 Chambres régionales de l'ESS.

En région PACA, l'ESS représente quelques 160 000 salariés, en majorité des femmes.

Des données en directions des entreprises comme du public sont publiées régulièrement par l'Observatoire CRES PACA. On peut noter que dans la région Provence Alpes Côte d'Azur les domaines des loisirs, du sport, de l'action sociale, des assurances et de la finance, de l'enseignement, des arts et spectacles et de la santé sont particulièrement créateurs d'emplois.

Il existe en PACA un réseau nommé SAGESS PRO formé de professionnels susceptibles d'encadrer et d'aider à piloter les entreprises entrant dans ce secteur.

Depuis 1995 déjà existe à Nice la CLAIE (coopérative locale aux initiatives dans l'ESS) qui, à travers différents dispositifs en direction de porteurs de projets, se veut un organisme de soutien à des initiatives locales dans le secteur de l'ESS. Les Alpes Maritimes en effet sont loin d'être en retard par rapport aux différents départements de la région PACA. En effet 8,2 % des emplois salariés public et privé concernent directement ce type d'économie et on compte environ 11% des emplois dans le secteur privé qui occupent le créneau de l'ESS. Ce sont généralement des établissements avec moins de 10 postes de salariés, mais généralement des temps complets. Comme ailleurs 68% de ces emplois sont occupés par des femmes (enseignement, santé, action sociale). Plus des 2/3 des communes du département comptent au moins un établissement employeur associatif, coopératif ou mutualiste. La Métropole Nice Côte d'Azur compte le plus important volume d'emplois relevant de l'ESS suivie de près par la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis, notamment pour des postes dans le secteur privé.

Il paraît donc tout à fait justifié d'affirmer qu'aujourd'hui l'Economie Sociale et Solidaire est devenue un employeur de taille et une réserve d'emplois pour l'avenir. A côté d'un système libéral très ancien s'est montée dans notre pays une nouvelle économie présente à différents échelons (établissements publics, entreprises privées, associations, mutuelles, coopératives) et régie par des textes précis. Ce secteur, encore méconnu parfois, me semble une alternative intéressante pour aider au développement dans les différents territoires, pour susciter des initiatives et faire naître un nouvel état d'esprit dans le monde de l'entreprise. En parler autour de nous, montrer ses avantages, les valeurs qu'elle véhicule et miser sur son déploiement, que souhaiter de mieux pour l'ESS ?

Lyliane (Nice le 2/12/2014)